



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



**COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE**

Paris, le 29 mars 2005

Groupement enseignement général

Capitaine de frégate
Olivier Dufit
A2

Fiche de stratégie

OBJET

: sujet n° 3 / Depuis la fin de la guerre froide, la stratégie nucléaire se réduit-elle à la lutte contre la prolifération ?

Sans tomber dans la caricature directement issue de la chute du mur de Berlin où de nombreuses voix, en particulier en Europe, ont souhaité toucher les "dividendes de la paix", force est de constater que la dissuasion a été, un temps, victime de son succès. En effet, face à la disparition de son adversaire le plus ostensible, les pays occidentaux ont à la fois consacré la réussite de la dissuasion durant près d'un demi-siècle et forgé des réserves sur son utilité future en espérant y trouver une source d'économie substantielle.

Cependant passée cette étape, la stratégie de la dissuasion perdure car elle garde de nombreux atouts dont en particulier celui de garantir au possesseur de l'arme nucléaire une autonomie stratégique qui lui permet d'asseoir sa place dans l'ordre international – à l'image de la France ou du Royaume Uni qui conservent un siège avec droit de veto au conseil de sécurité de l'ONU en dépit de leur rang de puissance moyenne.

Ainsi il n'est pas surprenant de voir que les pays disposant d'un tel outil au service de leur puissance cherchent à en limiter l'accès. C'est à la fois une garantie de la prédominance de leurs vues mais également le moyen de consolider une stabilité apportée par l'arme nucléaire en limitant le nombre d'acteurs qui, devenus trop nombreux, risquent de déstabiliser le fragile édifice.

Nous verrons donc à partir des caractéristiques principales de la stratégie nucléaire que la problématique de puissance demeure et qu'ainsi cette dernière impose une politique qui vise à la fois l'outil en veillant à son renouvellement mais aussi à limiter le nombre de détenteurs de l'arme nucléaire.

1. Stratégie nucléaire : Une double articulation

La crédibilité du matériel

La stratégie nucléaire repose en premier lieu sur un axiome : la certitude pour l'adversaire que l'on dispose du matériel capable d'être employé pour la mise en œuvre de l'arme. Il s'agit d'évidence de l'arme en elle-même mais également des vecteurs, des porteurs, des systèmes de transmission et de l'aptitude à durer dans le temps. Il y a un lien "consubstantiel"¹ avec le moyen et il s'agit de mettre en œuvre un système complet ou "global" pour y parvenir.

La crédibilité du discours

Mais l'efficacité du matériel ne serait qu'illusoire si elle n'était accompagnée d'un discours cohérent qui en fait son pendant. En effet, il ne peut exister de dissuasion efficace sans un discours qui vise à convaincre que l'emploi de l'arme sera envisagé en cas de besoin de sorte que le "risque est plus grand que l'enjeu". Si la stratégie nucléaire est une stratégie de non emploi, sa crédibilité repose pour une large part sur la certitude pour l'adversaire de notre propre résolution à l'utiliser. Les discours réguliers de l'autorité politique visent à satisfaire en premier lieu cette condition. Ainsi la stratégie nucléaire implique une dialectique et une possibilité d'échanges, cela suppose une certaine symétrie entre les parties. La disparition du bloc soviétique a en effet privé la dissuasion d'un interlocuteur clairement identifié mais elle garde son acuité vers toute autre puissance – régionale – comme le prévoit la doctrine française. L'adversaire n'est plus clairement défini, mais la dissuasion devient "tout azimut" favorisée par la technologie qui permet de programmer rapidement les objectifs des missiles.

2. Une problématique de puissance

Une forte attractivité de l'arme nucléaire

La stratégie nucléaire a prouvé son efficacité. Elle est un symbole de puissance est en cela est attractive pour de nombreux pays qui n'ont pas les moyens comme les USA ou l'URSS en son temps, de disposer d'un outil militaire de grande ampleur. Ainsi le principe de la dissuasion du "faible au fort", comme l'a revendiqué longtemps la France, permet d'obtenir un statut de puissance. On peut citer l'exemple d'Israël dont le proche environnement lui est globalement hostile. C'est aussi le cas du Pakistan et de l'Inde qui a travers l'accès au nucléaire entretiennent un positionnement régional et un marquage mutuel. La stratégie nucléaire conduit à une véritable autonomie stratégique indispensable pour tout Etat voulant garantir ses intérêts.

Un dialogue compliqué du fait de l'augmentation des acteurs

Ainsi la prolifération prend ses racines dans cette attractivité, synonyme d'indépendance nationale. Dès lors la multiplication des acteurs rend le jeu beaucoup plus compliqué et dangereux. Les erreurs de calcul ou les méprises des uns ou des autres sont susceptibles de provoquer l'escalade. Il est aisé de concevoir qu'un "club nucléaire" limité à six voire huit nations peut encore être maîtrisable par les grandes voire la grande puissance – les USA – cela l'est de moins en moins lorsque celui-ci s'élargit rapidement.

La conservation de la crédibilité et de l'hégémonie

Outre les équivoques possibles qu'un nombre trop important de détenteurs de l'arme nucléaire fait peser, la lutte contre la prolifération répond aussi au besoin de conserver la crédibilité de l'arme en la plaçant dans des mains uniques. La dislocation du bloc soviétique en une kyrielle d'Etats indépendants qui pouvaient détenir le feu nucléaire posait le problème de sa crédibilité. Chaque Etat disposait-il du corpus doctrinal cohérent

¹ Cf. la conférence de M. Coutau-Bégarie, CID le 29 mars 2005.

qui allait avec mais également de la structure de commandement qui garantissait son emploi raisonné ? Durant cette période des années 1990, les grands acteurs de la stratégie nucléaire, en particulier les Russes et les Occidentaux, ont largement collaborés pour concentrer les armes nucléaires dans les mains de la seule Russie et redonner ainsi à la dissuasion sa crédibilité et limiter son emploi hasardeux.

Un autre aspect doit être évoqué dans la lutte contre la prolifération : il s'agit de la conservation de l'hégémonie et des grands équilibres régionaux par les puissances nucléaires "historiques"². A ce titre le cas de la Corée du Nord ou de l'Iran sont révélateurs. En effet, l'accès à la puissance nucléaire de la Corée du Nord remet en cause l'équilibre régional en Orient. Le Japon se trouvant directement sous la menace des missiles coréens est légitimement fondé à se poser la question de savoir si sa survie ne passe pas par la possession à son tour de l'outil nucléaire. Dès lors, la région peut être soumise à un bouleversement stratégique de grande ampleur qui conduirait à une augmentation importante des détenteurs de l'arme nucléaire mais également à une large révision des alliances locales³.

Le cas de l'Iran procède de la même problématique. Il s'agit d'une nation qui entend jouer à l'échelle régionale un rôle que l'histoire lui a souvent fait tenir et l'accès à la puissance nucléaire est le moyen d'y parvenir. C'est, d'une certaine manière, le chemin que la France en son temps a pris pour conserver son autonomie stratégique et conserver un rang que sa puissance véritable ne lui permettait plus. Or, les combats menés par le "club historique" visent bien à consolider le statu quo et par là même leur hégémonie dans la région.

3. Une politique réaffirmée en plusieurs volets

Réduire l'accès au club nucléaire...

La limitation de la prolifération vise donc à conserver pour les puissances dites "historiques" une hégémonie en préservant leur position dominante dans le jeu entre les Etats. Il y a de fait entre elles, et en dépit de divergences récurrentes, une alliance objective sur ce point. Les multiples accords internationaux (TNP) ou multilatéraux (avec la Libye par exemple) qui ont pu être signés visent à préserver cet état de fait. C'est pourquoi certains Etats⁴ renoncent à en être partie pour conserver leur liberté et accéder à cette indépendance stratégique. Il s'agit également de consolider le non emploi de cette arme qui pose concrètement des questions d'ordre moral et philosophique de part sa capacité destructive instantanée et irréversible.

...et préserver la crédibilité de l'outil.

La stratégie nucléaire, nous l'avons vu, passe par la mise au point d'outils crédibles. Cette notion de crédibilité suppose une politique soutenue de recherche et de développement. Ainsi la seule possession de l'arme, d'une doctrine et d'un discours ne saurait constituer l'accès à la stratégie nucléaire si celle-ci ne s'accompagne pas d'une recherche permanente de perfectionnement. Cette approche est coûteuse, elle vise aussi à limiter les ambitions des puissances non nucléaires au regard de l'effort supplémentaire à consentir. Le traité d'interdiction des essais nucléaires⁵ est encore un moyen de limiter l'accès à l'arme nucléaire. Pour autant les nations déjà détentrices de l'arme y ont répondu différemment en étant toutes soucieuses de ne pas hypothéquer leur propre avenir nucléaire : refus de signature pour les uns ou recours à la simulation pour les autres⁶.

² USA, Russie, Chine, Royaume Uni, France.

³ Quid, par exemple, de la protection nucléaire des USA vis-à-vis du Japon ?

⁴ Inde ou Pakistan.

⁵ CTBT (Complete Test Ban Treaty).

⁶ La France, pour sa part, a repris une campagne d'essais en 1995 pour accumuler des données en vue de la simulation avant de signer le traité d'interdiction des essais.

Conclusion

La stratégie nucléaire a subi les contrecoups initiaux de l'effondrement de l'URSS. La disparition de l'ennemi désigné pour les nations occidentales a pu limiter dans un premier temps le rôle de la stratégie nucléaire à la lutte contre la prolifération. Toutefois, force est de constater que ce n'est pas sa seule vocation. Les nations "historiques" n'ont pas renoncé à la détention de l'arme nucléaire bien au contraire. Mieux, elles ont adopté leur doctrine aux nouvelles données stratégiques et simultanément veillé à limiter l'accès à ces armes par de nouvelles puissances. Sans doute est-ce la préoccupation de conserver une crédibilité à cette arme qui les motive mais également aussi leur volonté de conserver l'avantage stratégique de premier plan – l'autonomie stratégique - que l'arme nucléaire leur confère.